

PV du Conseil d'école N°3 – 2025/2026
Mardi 9 Juin 2026

Présent(e)s	Municipalité	Mme Colasson (élue municipale),
	Représentant(e)s Parents d'Elèves	Mme Moulin, Mme Cognard, Mme Lozano, Mme Mateos, M. Du Rusquec, M. Gourgues, M. Isorce, Mme Ibanez-Degrand
	Enseignant(e)s	M. Helstroffer, Mme Lascoux, Mme Pitous, Mme Besombe, Mme Pégourdie, Mme Passier, Mme Lesage, M. Nouaille, Mme Guiraud, Mme Chabrol, Mme Borderie, M. Hercend
	DDEN	Mme Chastang
Absent(e)s excusé(e)s	Municipalité	Mme Doursenne (coordinatrice périscolaire)
	IEN	Mme Nogue
	Représentantes Parents d'Elèves	Mme Wagnies, Mme Couraud, Mme Laramade, Mme Ferrière
	Enseignant(e)s	Mme Laumond, Mme Perdereau
	DAR	Mme Tronc-Naureils (cheffe de service)

Le quorum étant atteint, le conseil d'école est ouvert à 18h00, sous la présidence de M. Hercend, Directeur.

M. Du Rusquec, représentant des parents d'élèves, et Mme Lascoux, enseignante, assurent le secrétariat de séance.

1) Bilan année scolaire 2025/2026

A) Effectifs :

Effectif total: 248 élèves

- par classe : CPA : 17 - CPB : 17 - CPC : 18 - CE1A : 19 - CE1B : 19 - CE1C : 18 - CE2A : 21 - CE2 B : 20 - CM1A : 24 - CM1 B : 27 - CM2 A : 24 - CM2 B : 24
- par niveau : CP : 52 - CE1 : 56 - CE2 : 41 - CM1 : 51 - CM2 : 48
- par site : site cycle 2 : 129 élèves – site cycle 3 : 120 élèves

B) Fonctionnement :

- Sécurité: Les 2 exercices incendie ont été réalisés cette année. L'exercice PPMS-Risques majeurs sera réalisé courant juin.

- Dispositif d'Autorégulation : Ce dispositif a permis l'inclusion de 10 élèves TSA. Encore cette année. L'équipe du DAR a pu intervenir auprès d'autres élèves de l'école et, également, auprès des parents de l'école avec les ateliers familles.

- Liaison école-collège :

. Collège Jean Lurçat : les élèves des 2 classes de CM2 ont bénéficié de classes transplantées au collège Jean Lurçat, le 21 mai pour les CM2B et le 4 juin pour les CM2A. Ce dispositif de classes transplantées sera normalement poursuivi l'année prochaine sur les 2 collèges de secteur.

Une trentaine d'élèves volontaires de CM1 et de CM2 vont chanter dans le cadre de la chorale de l'école en première partie du concert du collège le jeudi 18 juin 2026 à l'Espace des 3 Provinces.

Des échanges avec la SEGPA du collège ont eu lieu également : projet vélo, journée art et biodiversité

C) Parcours pédagogiques :

1) Parcours artistique et culturel : M. Hercend indique que le parcours artistique et culturel a été très riche encore cette année et que les 12 classes ont été concernées. En musique, toutes les classes ont bénéficié de l'intervention d'Agnès Chassagnac sur le thème « Répertoires chansons françaises et banda ».

Suivant les choix pédagogiques et les possibilités des partenaires, certaines classes de l'école ont bénéficié :

- de visites-ateliers au musée Labenche

- de projections dans le cadre du Festival du film de Brive
- de la médiathèque de Brive
- de spectacles au théâtre l'Empreinte
- de sorties au conservatoire de Brive dans le cadre de présentations d'instruments de musique.

2) Parcours citoyen : Dans le cadre de ce parcours, différentes actions ont été menées au cours de cette année scolaire :

- poursuite des échanges entre générations avec les personnages âgées de la résidence EMEIS
- des interventions sur les gestes qui sauvent par un sapeur-pompier du SDIS 19 et visite de la caserne des pompiers de Brive pour les 2 classes de CM1
- poursuite des actions de recyclage du matériel scolaire et des cartouches d'encre sur les 2 sites.

3) Parcours sport et santé : Au cours de l'année scolaire, toutes les classes ont participé à un cycle natation et au programme de rencontres EPS, même si certaines ont dûes être annulées à cause des conditions météorologiques. Concernant l'organisation de la semaine APPN (activités de pleine nature, VTT et aviron) pour les classes de CM2 au lac du Causse, l'organisation pédagogique mise en place a été plutôt satisfaisante. Par contre, l'organisation logistique au niveau des bus a été plus défailante. Suite à un questionnement d'un parent d'élève, M. Hercend précise que la société de transport est choisie par la Mairie.

4) Sciences et technologie : M. Hercend informe qu'au cours de cette année scolaire, les 8 classes de cycle 2 de l'école ont pu bénéficier d'un cycle sciences et technologie au CRTS avec l'apport de l'enseignant rattaché à ce dispositif, M. Leal Esteves.

D) Vie de l'école :

- Journée nationale de l'autisme : Elle a eu lieu jeudi 2 avril à l'école en partenariat avec une classe de 2nde ASSP (accompagnement soins et service à la personne) du lycée Simone Veil qui possède également un DAR. Des ateliers en liaison avec l'autisme seront mis en place par les lycéens et les personnels du DAR à l'attention des élèves de l'école.
- Courir à Brive : Cet événement sportif s'est déroulé le 23 avril et 122 élèves de l'école ont couru au nom de l'école à cette occasion. L'école a terminé 4ème au challenge des écoles.
- Conseils d'élèves : Un conseil d'élève a été mis en place sur chaque site pour recenser les réflexions et les idées des élèves afin d'améliorer le climat scolaire. Les compte-rendus sont consultables sur le blog de l'école. Ces conseils d'élèves seront renouvelés pour l'année scolaire 2026/2027.

2) Projets

A) Sorties pédagogiques :

Tout au long de l'année, toutes les classes ont bénéficié de sorties pédagogiques et certaines classes ont participé à des séjours. M. Hercend remercie au nom des enseignants de l'école les accompagnateurs qui permettent tout au long de l'année la réalisation de ces sorties. Il rappelle que l'organisation de sorties pédagogiques n'ait en rien obligatoire et que parfois le choix ne dépend pas de l'école.

B) Fête de l'école :

Pour finaliser le projet musique autour du thème « Répertoire chansons françaises et banda », l'équipe pédagogique organise une fête de l'école le vendredi 26 juin 2026 à partir de 19h30 dans la cour du cycle 2. Des musiciens de la banda d'Objat seront présents pour accompagner les élèves et animer la fête d'école. Pour cette fête d'école, l'APE mettra en place un point buvette-restauration.

3) Préparation rentrée 2026

A) Effectifs :

L'effectif prévu est de 259 élèves. Il y a une hausse significative des effectifs avec toujours l'inclusion de 10 élèves ayant des TND (troubles du neurodéveloppement) dans le cadre du Dispositif d'Autorégulation.

Par niveau, voici les effectifs prévisionnels :

CP : 61 CE1 : 51 CE2 : 54 CM1 : 40 CM2 : 51 DAR : 3 entrées

Pour les futurs élèves de CP, M. Hercend précise qu'une réunion-visite de l'école sera organisée lundi 29 juin 2026 à 18h en présence de Mme Doursenne, coordinatrice des temps périscolaires.

B) Organisation pédagogique :

1) Equipe pédagogique : M. Hercend informe que l'équipe pédagogique reste stable et que le seul départ de l'école est Mme Lascoux qui sera remplacée par un(e) enseignant(e) qui reste à nommer.

2) Répartitions pédagogiques : M. Hercend précise que les répartitions pédagogiques se décident en conseil des maîtres. Il indique que la répartition qui est envisagée ne sera définitive qu'à la veille de la rentrée 2026 car elle peut subir des changements au cours des mois de juillet et d'août. La rentrée aura lieu le mardi 1er septembre 2026. De plus, il précise que les répartitions des élèves dans les classes se font avec comme critère

prioritaire des critères pédagogiques et qu'elles ne seront transmises que le lundi 31 août en fin d'après-midi.

	CP	CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM2
Effectif	61	51		54	40	51
Nombre de classes	3	2	1	2	2	2
Enseignants	-M.Helstroffer -Mme Laumond -Enseignant(e) à nommer	-Mme Pitous -Mme Besombe	- Mme Pégourdie	-Mme Passier -Mme Lesage	-M.Nouaille -Mme Guiraud	-Mme Perdereau -Mme Chabrol

C) Règlement intérieur :

M. Hercend propose quelques modifications au règlement intérieur :

II- Fréquentation et obligations scolaires

Au retour de l'absence, un mot d'excuse doit être fourni dans le cahier de liaison de l'élève pour que ce soit consigné dans le registre d'appel de la classe.

Proposition de la suppression de ce point

IV – Vie scolaire

Dispositions générales

L'enseignant, les élèves et leurs familles doivent se respecter mutuellement. Les parents doivent être conscients que l'éducation dans la famille et à l'école sont complémentaires. Il est de l'intérêt de leur enfant qu'ils soient en relation avec les enseignants. Les parents doivent apporter leurs concours aux maîtres et doivent veiller sur le travail de leur enfant. Les leçons doivent être apprises. Les résultats scolaires, les cahiers, les notes d'information, ... envoyés aux familles doivent être examinés et signés, ce qui est une preuve d'intérêt pour les enfants. Ils doivent être retournés à l'école le lendemain.

Proposition de l'ajout du point suivant : *Lors de l'absence de leur enfant, les parents se doivent de récupérer les devoirs auprès de l'enseignant(e).*

IV – Vie scolaire

Discipline

Un élève ne peut être dispensé d'éducation physique que sur présentation d'un certificat médical.

Proposition de modification de ce point : *La dispense d'EPS est accordée par l'enseignant(e) et le directeur dans les 2 cas suivants :*

- *dispense ponctuelle : Les parents peuvent faire une demande écrite d'une dispense dans le cas où leur enfant ne peut exceptionnellement pas pratiquer une séance*
- *dispense médicale : Sur présentation d'un certificat médical indiquant l'inaptitude à pratiquer une activité sportive.*

M. Hercend propose le vote de ce règlement pour qu'il soit effectif dès la rentrée 2026.

Nombre de votants : 22 - Pour : 22 - Contre : 0 - Abstention : 0

Les modifications du règlement intérieur sont adoptées pour l'année scolaire 2026/2027.

4) Coopérative scolaire

M.Hercend, trésorier de la coopérative scolaire, rappelle que la coopérative scolaire participe aux financements des sorties scolaires et de matériel pour les classes et qu'étant affiliée à l'USEP, les licenciés sont les élèves de l'école et que par conséquent les parents d'élèves peuvent s'ils le souhaitent consulter le cahier de comptes de la coopérative scolaire. Il indique que le bilan financier sera fait pour la rentrée 2026.

5) Questions matérielles

- **Budget école :** Le budget alloué par la mairie n'a pas augmenté depuis de nombreuses années alors que les tarifs des fournitures augmentent fortement.

Rappel des différents lots :

- . fournitures scolaires et matériel pédagogique : 20,80 €
- . manuels scolaires : 19,80 €
- . librairie : 5 €

→ demande d'augmentation du budget et de pouvoir transférer le budget d'un lot à l'autre

- **Couloirs école :** Présence de lavabos dans les couloirs à chaque entrée de classe, mais absence de papier pour s'essuyer les mains. → demande de papier essuie-mains

- **Cas de vomissement :** Lorsqu'un élève vomit et que les femmes de ménage ne sont pas présentes, il n'y a pas le matériel nécessaire pour nettoyer → demande d'un kit de nettoyage sur chaque site

- Cour cycle 2 : Les élèves passent dans les parterres qui se trouvent devant les classes → demande d'installation de petits piquets avec des cordes autour de ces parterres.

- Classes - cycle 3 hors CM2A : les stores extérieurs sont en mauvais état → demande de réfection
Le store de la classe de CM1A n'a toujours pas été changé.

- Classes - cycle 2 : les manivelles des stores intérieurs fonctionnent mal → demande de révision

- Demandes des Conseils d'élèves :

. remplacement des pas japonais fendus dans la cour du cycle 3

. installation de boîtes à livres dans les 2 cours

. des balais pour pouvoir balayer les copeaux

. un éclairage au niveau des garages à vélos

6) Questions diverses

A) Temps périscolaires :

Question des représentants des parents d'élèves : Sur la pause méridienne, ces temps sont-ils organisés avec une répartition des enfants par classe ?

Réponse transmise par le service éducation : Les enfants sont répartis par groupe classe et bénéficient d'1 à 2 encadrants suivant les tranches d'âge. Le mélange des enfants de différentes classes n'est pas privilégié dans le fonctionnement sur l'école.

M. Hercend indique qu'une répartition différente sur le temps méridien peut être envisagée, et que ce sera à voir avec Mme Doursenne.

Question des représentants des parents d'élèves : Après 16h30, quelle est l'organisation prévue à la rentrée de septembre ?

Réponse transmise par le service éducation : L'organisation du temps périscolaire est inchangée pour la rentrée 2026, l'étude reste une étude surveillée bloquée de 16h45 à 17h45.

B) Cantine :

Question des représentants des parents d'élèves : Plusieurs parents se questionnent sur la quantité de nourriture servie aux enfants, leurs enfants leur indiquent ne pas avoir mangé assez, soit du fait des rations dans l'assiette, soit en raison du manque de temps car on les presse à finir vite et certains n'ont pas le temps de terminer leur assiette.

Réponse transmise par le service éducation : L'organisation de la pause méridienne se fait sur 2 temps : 1 temps repas et 1 temps loisirs. Le site Peyramaure dispose de 3 réfectoires, 300 repas servis par jour, sont privilégiés les enfants les plus jeunes pour le 1^{er} service entre 11h45 et 12h45, concernant les autres un second service se fait entre 12h45 et 13h35. Les animateurs servent et déjeunent aux tables des enfants. Chaque enfant reçoit un repas complet. La cuisine centrale municipale fabrique les repas à partir des menus établis par une diététicienne selon un plan alimentaire adapté aux enfants. Il existe 2 grammages différents en fonction de l'âge des enfants : un pour les maternelles et un pour les élémentaires. Par exemple: Pour des légumes verts 100grs, des pâtes 120grs (maternelle) 180grs (primaire), du steak haché entre 90grs et 110grs, du poulet 100grs (maternelle) 150grs (primaire), fromage 30grs la portion ou yaourt 100-125grs, 1 à 2 tranches de pain. La restauration scolaire a une vocation collective, elle ne peut répondre à des préférences ou convenances personnelles.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 18h50.

Représentante des Enseignants	Représentant des Parents
	

Le Directeur

M. Hercend

